



DECLARATION

« Les priorités des jeunes agriculteurs européens pour la PAC de l'après 2013 »

A la suite du séminaire
« Quelle Politique Agricole Commune après 2013
pour assurer le renouvellement des générations en agriculture »
qui s'est tenu du 20 au 23 septembre 2008 à Annecy-Talloires (France),

Le Conseil Européen des Jeunes Agricultures a adopté la déclaration suivante :

Introduction

Alors que le contexte a profondément changé et que de nombreux enjeux vont traverser le secteur agricole dans les prochaines années, les jeunes agriculteurs européens, réunis à Annecy, ont souhaité apporter leur contribution au débat sur l'avenir de l'agriculture européenne et être force de propositions auprès des instances européennes pour définir la politique agricole de demain.

Parce que les grands succès de la construction européenne ont été bâtis sur une volonté politique forte, **le Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (CEJA) affirme qu'il est urgent de construire dès à présent la Politique Agricole Commune (PAC) de l'après 2013 autour d'un projet ambitieux et partagé par l'ensemble de la société européenne :**

- qui offre des perspectives claires et lisibles aux jeunes agriculteurs d'aujourd'hui et de demain afin qu'ils puissent investir dans leurs entreprises et les développer durablement
- qui renforce la légitimité de la politique agricole commune auprès des citoyens européens

Pour le CEJA, s'installer en agriculture, c'est ne pas seulement un choix personnel et professionnel d'entrepreneurs, mais c'est aussi relever de nouveaux défis au service de la société européenne. Ces défis majeurs pour l'agriculture européenne n'auront de sens que s'ils répondent parallèlement aux attentes des citoyens et des consommateurs européens en termes de besoins alimentaires, de sécurité sanitaire, de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de droit à l'information et à la transparence de leur alimentation

Pour répondre à l'ensemble de ces nouvelles missions, favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs est indispensable. C'est pourquoi, le CEJA partage la position exprimée par le Parlement européen¹ : **la PAC doit à l'avenir faire du renouvellement des générations en agriculture sa priorité.**

¹ Résolution du Parlement européen du 12 mars 2008 sur le bilan de santé de la PAC (2007/2195(INI)) et résolution du Parlement européen du 5 juin 2008 sur l'avenir pour les jeunes agriculteurs dans le cadre de la réforme en cours de la PAC (2007/2194(INI))

Les enjeux de l'agriculture européenne

Les enjeux auxquels l'agriculture européenne va être confrontée dans les prochaines années sont nombreux :

- la population mondiale devrait atteindre 9 milliards d'habitants en 2050 et la production agricole mondiale devra doubler sur le même horizon pour satisfaire les besoins alimentaires ;
- la demande de biens agricoles non alimentaires (énergie, biomatériaux...) est croissante et pose la question d'une nouvelle approche intégrée vers les énergies renouvelables. Dans ce contexte les biens agricoles non alimentaires deviennent une contribution stratégique sous la double pression de l'envolée du prix du pétrole et du réchauffement climatique au niveau mondial;
- les citoyens européens sont demandeurs de toujours plus de sécurité alimentaire et sanitaire, de traçabilité, de transparence, d'étiquetage, de standards de qualité typiquement européens ;
- l'entretien des paysages, le maintien d'un tissu économique de petites et moyennes entreprises (PME) sont intrinsèquement liés à la présence de l'activité agricole sur l'ensemble de nos territoires ruraux ;
- les attentes de la société européenne pour une agriculture durable imposent des changements aux agriculteurs dans leurs méthodes de production et compliquent leurs conditions de production et conditions économiques ;
- les fluctuations des matières premières agricoles de ces derniers mois présagent d'une volatilité des prix accrue avec l'ouverture croissante des marchés à l'échelle mondiale.

Pour permettre aux agriculteurs de relever l'ensemble de ces défis, le CEJA considère qu'il est indispensable de redéfinir dès maintenant les objectifs de la politique agricole de demain et d'adapter ses instruments. De notre point de vue, il est indispensable de fixer les objectifs en premier, avant de discuter du budget nécessaire pour les mettre en œuvre. Pour avoir un secteur agricole solide à l'avenir, CEJA considère qu'il est important d'avoir un soutien financier adéquat pour les jeunes agriculteurs.

De nouveaux objectifs pour la PAC d'après 2013

Pour répondre à ce nouveau contexte, les jeunes agriculteurs européens considèrent que la future politique agricole doit répondre à cinq objectifs :

1. ASSURER LA RELEVÉ DES GENERATIONS D'AGRICULTEURS

Parce que les défis de l'agriculture européenne de demain ne pourront être relevés que par des agriculteurs entrepreneurs formés et compétents, le CEJA considère que la priorité doit être d'assurer le renouvellement des générations en agriculture. **La politique agricole de demain doit permettre d'installer des jeunes agriculteurs de façon viable et vivable sur l'ensemble du territoire de l'UE et les guider dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel (« business plan »).**

2. ASSURER UNE ALIMENTATION ACCESSIBLE A TOUS LES CITOYENS EUROPEENS, SURE, DIVERSIFIEE ET DE QUALITE

Le CEJA considère que l'agriculture est un secteur stratégique pour l'Europe. **La politique agricole doit permettre de garantir la sécurité alimentaire des 500 millions de consommateurs européens.** Pour cela, l'UE doit s'appuyer sur un secteur agricole européen solide qui réponde aux besoins à la fois quantitatifs et qualitatifs souhaités par la société européenne en termes de sûreté, qualité et diversité de son alimentation.

3. MAINTENIR UNE AGRICULTURE DURABLE EN EUROPE POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

Les citoyens européens sont de plus en plus préoccupés par l'impact de leurs activités sur leur environnement et exigent un respect strict des normes environnementales dans tous les secteurs économiques. Pour le CEJA, l'agriculture est un atout dans la lutte contre l'effet de serre (économies d'énergie, captation du CO₂, production de bio-énergies) mais également un acteur majeur dans le maintien d'une certaine biodiversité issue de la diversité et de la complémentarité des systèmes de production. C'est pourquoi **la politique agricole doit encourager les agriculteurs par leurs pratiques agricoles, notamment en s'appuyant sur l'innovation, à être de vrais acteurs de l'environnement.** Un lien plus étroit entre les instituts de recherche et le secteur agricole facilitera le travail des agriculteurs et l'amélioration de leurs pratiques.

4. CONTRIBUER A LA VITALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES

Les jeunes agriculteurs européens sont convaincus du rôle majeur joué par le secteur agricole dans la cohésion territoriale. L'agriculture, c'est en effet toute une dynamique d'emplois en amont et en aval mais également une activité structurante des territoires qui fait vivre des espaces ruraux qui seraient sinon menacés de désertification. Pour le CEJA, **la future politique agricole doit permettre de maintenir une agriculture sur l'ensemble du territoire européen par la présence de nombreux jeunes agriculteurs qui donne une perspective positive aux zones rurales.**

5. PROMOUVOIR LE MODELE AGRICOLE EUROPEEN TANT AU NIVEAU EUROPEEN QU'INTERNATIONAL

Etant donné que l'Europe offre à ses citoyens un seuil élevé de sécurité alimentaire et une alimentation diversifiée et de qualité, il faut exiger que les producteurs des pays tiers respectent les mêmes niveaux d'exigences en termes sanitaires, sociales, environnementales et de bien être animal que l'UE. Dans le cas contraire, les citoyens doivent être clairement informés pour pouvoir choisir librement et consciemment leurs produits. **La politique agricole doit conforter son modèle agricole, porteur de valeurs sociétales et de l'identité européenne et le faire reconnaître au plan international.**

Préparer l'avenir impose une nouvelle mise en perspective des instruments de la politique agricole commune.

Nos propositions : des instruments rénovés pour la PAC d'après 2013

Les jeunes agriculteurs européens proposent de mettre en place des outils appropriés et adaptés aux objectifs de la PAC de demain autour de quatre axes.

1^{ER} AXE : UNE ORGANISATION ET GESTION DES MARCHES POUR MAINTENIR UNE AGRICULTURE DURABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EUROPEEN

Pour garantir un approvisionnement régulier aux citoyens européens dans l'intérêt commun des consommateurs et des producteurs et favoriser une agriculture de proximité nombreuse et diverse en Europe, le CEJA propose:

- de **développer une véritable stratégie de coopération entre agriculteurs et autres maillons de la chaîne alimentaire**. L'objectif est de permettre un partage plus équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs et une meilleure organisation des marchés
- de **créer des instruments innovants de gestion des marchés dans le cadre du 1^{er} pilier de la PAC** qui :
 - o servent de « filets de sécurité » aux producteurs européens
 - o permettent de gérer les risques et les crises en agriculture
- de **mettre en place un observatoire** pour contrôler les marchés
- d'établir **des actions de communication et de promotion des produits agricoles en Europe et sur la scène internationale**

2^{EME} AXE : UN NOUVEAU CADRE FONDÉ SUR LA RECONNAISSANCE DU « STANDARD EUROPEEN »

La politique agricole de demain doit compenser les exigences plus élevées demandées aux agriculteurs européens et les faire reconnaître au niveau international. Pour le CEJA, cela doit se traduire par :

- Imposer le respect des mêmes règles et standards à tous les produits agricoles qui entrent sur le marché européen
- L'**obligation d'indiquer l'origine de tous les produits agricoles ainsi que des ingrédients des produits transformés**, via un étiquetage approprié, afin de créer plus de transparence des marchés aussi bien pour les consommateurs que pour les producteurs
- Le **renforcement des contrôles des produits importés** pour garantir la conformité aux règles européennes des produits mis sur le marché communautaire et respecter le principe de réciprocité dans les échanges commerciaux.

3^{EME} AXE : DES POLITIQUES CONCERTEES POUR RECONNAITRE TOUTES LES MISSIONS DE L'AGRICULTURE

Afin de maintenir la diversité de l'agriculture européenne et la présence d'agriculteurs nombreux sur l'ensemble des territoires, les jeunes agriculteurs européens souhaitent que soient mises en place des mesures d'accompagnement pour soutenir les régions les plus fragiles d'Europe et valoriser les bénéfices issus de l'activité agricole pour la société.

Pour le CEJA, cela doit reposer sur :

- **le maintien des exploitations agricoles situées en zones défavorisées et la compensation des handicaps de compétitivité entre régions**
- **la valorisation des produits du terroir tels que les AOP, IGP etc...**
- **des soutiens complémentaires des différentes politiques communautaires (PAC, politique régionale de l'UE pour la cohésion économique et sociale, politique d'entreprises et industrie, politique de recherche de l'UE etc...) pour rémunérer tous les services fournis par l'activité agricole à la société** en termes d'aménagement du territoire, de préservation de la biodiversité, d'entretien du paysage, de lutte contre le réchauffement climatique, d'animations économiques des territoires etc...

4^{EME} AXE : UNE POLITIQUE D'INSTALLATION FORTE PARTOUT EN EUROPE

Attirer de nombreux jeunes dans le métier et maintenir des jeunes agriculteurs sur l'ensemble du territoire européen passe par la mise en place d'une politique européenne à l'installation de jeunes agriculteurs.

Le CEJA se félicite à ce propos des propositions avancées par le Parlement européen² qui s'inscrivent dans la ligne droite de ce que défendent depuis longtemps les jeunes agriculteurs européens, à savoir : la nécessité de **rendre obligatoire une politique active d'installation dans tous les Etats membres de l'Union européenne. Le CEJA demande que le renouvellement des générations en agriculture soit inscrit comme un axe thématique spécifique dans le 1^{er} et 2^{ème} pilier de la PAC. En particulier le CEJA demande que le soutien à l'installation soit rendu obligatoire dans tous les Etats membres ainsi que l'accès intégré à d'autres mesures (« Paquet Jeunes »).**

Le CEJA demande également de:

- **améliorer le système d'aide à l'installation**, en relevant le plafond communautaire de la prime à l'installation, **faciliter l'accès au crédit pour les jeunes agriculteurs** par un renforcement des prêts bonifiés, du **système de garanties bancaires** et des **assurances** et **accorder des réductions fiscales pendant la période d'installation.**
- **mettre en place une véritable politique de promotion du métier d'agriculteur**, l'une des principales missions du CEJA, **et soutenir la formation des agriculteurs tout au long de leur vie afin de promouvoir l'innovation et le transfert des connaissances.**

² Résolution du Parlement européen du 5 juin 2008 sur l'avenir pour les jeunes agriculteurs dans le cadre de la réforme en cours de la PAC (2007/2194(INI))

- **mettre en place des programmes communautaires d'échanges entre jeunes agriculteurs européens** afin de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques agricoles.
- favoriser l'accès à la recherche appliquée et le transfert des résultats, avec la participation directe des jeunes agriculteurs aux projets de recherche et l'application des résultats dans leurs exploitations.

Conclusion

Par cette présente déclaration, les Jeunes Agriculteurs européens du CEJA souhaitent démontrer que l'installation d'une nouvelle génération en agriculture devrait être à l'avenir la priorité de la PAC. La préférence devrait être donnée aux jeunes agriculteurs sur tous les aspects d'une future politique agricole. Le secteur agricole européen peut en effet rester durable et compétitif seulement si davantage d'attention est portée sur le renouvellement des générations avec des agriculteurs jeunes, innovants et proactifs.